



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mars 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 Mars 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 Avril 1996

**Appel d'offres Européen de fournitures et de travaux pour la
remise à niveau de la plate-forme de production informatique**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme
Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire
MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme
Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia
LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme
Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric
ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise
GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène
ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés :

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

C'est en Avril 1991, que la Ville de Niort avait signé avec la Société TELESYSTEMES, la refonte de l'ensemble de nos systèmes d'information. Dans ce cadre, les choses ont beaucoup changé depuis ce moment et notre utilisation des possibilités de cet outil augmente tous les jours, tant en nombre d'agents utilisateurs qu'en variété de sujets traités.

Ceci étant, il faut envisager, cinq ans après, de restructurer une partie de cet outil, afin de continuer à profiter de bonnes conditions de travail - et notamment de temps de réponses - dans la gestion quotidienne, mais également de préparer sereinement les évolutions technologiques que nous aurons à mener dans les années à venir.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation
- autoriser monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres
- autoriser monsieur le Maire à signer les marchés de fourniture et de travaux nécessaires pour mener à bien cette opération.

Cette dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au chapitre 900, sous-chapitre 0223, articles 205, 2173 et 2315 et générera, de par la garantie de 4 années associée par le constructeur aux nouveaux matériels, une économie de fonctionnement de 400.000 Francs par an environ.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)